



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-190315-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015
--	---

L'an deux mille quinze, le dix-neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 mars 2015

Nombre de conseillers en exercice 27

Nombre de conseillers présents 18

Nombre de conseillers votants 23

Etaient présents :

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC (arrivée à 20h42), M. Jean-Charles GARREAU, M. Eric DELHOMMAIS, Mme Nathalie BERTON, M. Jean-Pierre PAUL, M. André DESPLAT, Adjoints,

M. Gérard CETTOUR-BARON, M. Gilles-André JEANSON, M. Patrice GARNIER, M. Jean-Claude DENIS, Mme Nadine GERARD, Mme Stéphanie MANCHON, Mme Céline GOSMAT (arrivée à 20h40), Mme Edith MARCILLAC, M. Michel HENTRY, Mme Marie-Hélène ETIENNE, Mme Valérie BOUTON, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

Mme Sylvie QUENEAU, M. Pierre-Antoine BOURREAU, Mme Myriam CHALI, M. Hervé GROSSIN, Mme Delphine COSSON, Mme Vanessa VERMEERSCH, Mme Elisabeth GOUILLER, M. Francis COUSTEAU, M. Alain LANDEMAINE.

Ont donné pouvoir :

Mme Josiane LE BRONEC	à M. Jean-Charles GARREAU
Mme Sylvie QUENEAU	à M. Jean-Pierre PAUL
M. Pierre-Antoine BOURREAU	à M. Jean-Christophe GASSOT
Mme Delphine COSSON	à Mme Nathalie BERTON
Mme Céline GOSMAT	à Mme Stéphanie MANCHON
Mme Vanessa VERMEERSCH	à Mme Edith MARCILLAC
Mme Elisabeth GOUILLER	à Mme Marie-Hélène ETIENNE

Secrétaire de séance : Madame Edith MARCILLAC

PREAMBULE

- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 01 février au 09 mars 2015 2015 : Le Conseil Municipal a pris acte de l'exercice de cette délégation.

FINANCES LOCALES

1. Débat d'Orientations Budgétaires

- a) Du budget général : En application de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2015. Le Conseil Municipal **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2015 du budget général.
- b) De l'assainissement non collectif : En application de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2015. Le Conseil Municipal **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2015 de l'assainissement non collectif.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES

2. Approbation de la constitution d'un groupement de commande avec la CCVI pour la mise en place d'un marché d'entretien de voirie : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **DECIDE** de mettre en place un groupement de commande avec la Communauté de Communes du Val de l'Indre dans le cadre d'un marché d'entretien de voirie.
 - **DESIGNE** un représentant titulaire et un représentant suppléant, de la commune d'Esvres-sur-Indre, au sein de la commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commande :

Titulaire	Suppléant
GARREAU Jean-Charles	GOSMAT Céline

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention du groupement de commande à intervenir ainsi que les actes en découlant.

ESVRES-SUR-INDRE, le 24 mars 2015

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT